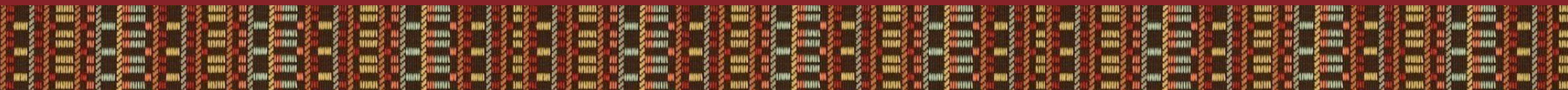


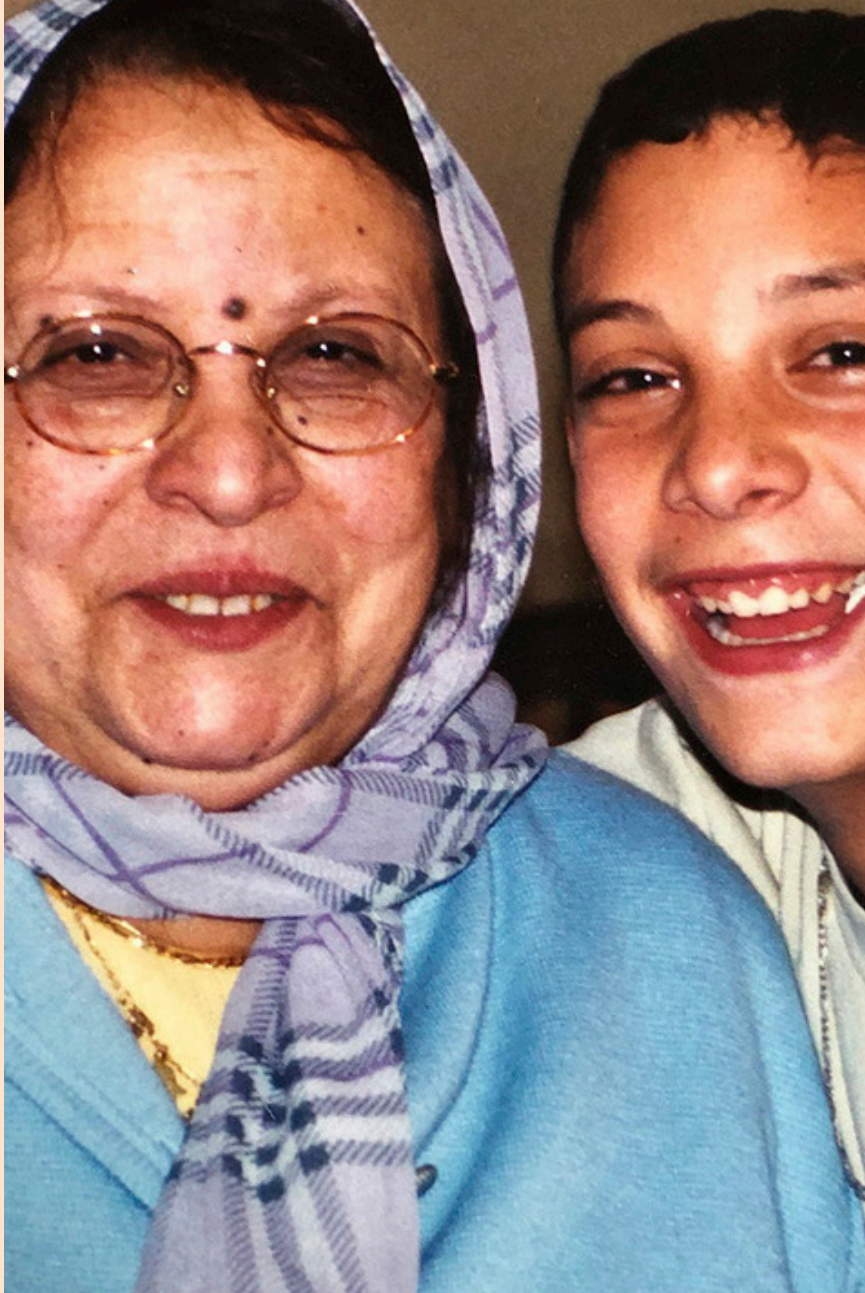
migrer

au féminin

Omi : Khadija Zraibi

Tunisie / France





Omi : Khadija Zraibia et Julien, l'un de ses petit-fils



Ce n'est pas évident de retranscrire un récit familial ; nous sommes 11 enfants (et 21 petits-enfants), une grande fratrie unie autour de nos parents : Omi et Bab. (Omi signifie Maman en arabe et Bab, papa).

Nos parents auraient évidemment mieux narré leur propre histoire. Raconter tout cela alors qu'ils ne sont plus là est difficile, mais rassembler les histoires de chacun d'entre-nous construit une sorte d'archive qui a beaucoup plus de sens et qui est bien plus touchante que de simples photos. Nous rappeler nos parents, leurs sacrifices, leurs difficultés mais surtout leur réussite permettra à nos enfants de connaître leurs grands-parents comme nous les avons connus.

Aujourd'hui, nous vivons en région Centre-Val de Loire mais notre histoire a débuté en Tunisie pour la majorité d'entre nous.

1972, l'année du départ en France impulsée par Omi, dans l'espoir d'offrir une vie meilleure à ses enfants.

Nos parents

Bab : notre père s'appelait Mohamed Zraibia, (il est) né officiellement le 20 mai 1924, date à laquelle son père l'a déclaré à la mairie de Jendouba (Souk El Arba) située à une quarantaine de km de son village natal « Zraibia ». Il est certainement né en 1920 mais nous n'avons pas de documents à ce propos.

Il s'est engagé dans l'armée française en 1942 ; nous avons des documents attestant qu'il était aide-soignant militaire à Gabès, ville située au Sud de la Tunisie, près du village natal de ma mère.

Il a quitté l'armée en 1957 ; comme de nombreux tunisiens, il a participé à la guerre d'Indochine entre 1945 et 1954.

Omi : notre mère s'appelait Khadija Babrouchi. Elle est née à Chenini de Gabès le 10 janvier 1935. Orpheline de mère à 12 ans, elle dû s'occuper seule de toutes les tâches ménagères et familiales. Elle s'occupait surtout de son petit frère et de sa petite sœur. Ils étaient jumeaux mais sont décédés peu de temps après ma grand-mère maternelle. On sait que notre mère fut anéantie par ces décès consécutifs, on sait qu'elle adorait son frère et sa sœur, elle les portait tout le temps, elle ne les lâchait jamais. Son plus grand regret est de n'avoir jamais été scolarisée ; elle enviait les garçons qui partaient à l'école jusqu'à en pleurer.

Elle fût mariée de force à l'âge de 17 ans sans avoir vu son futur mari, beaucoup plus âgé qu'elle. Tout avait été organisé selon les coutumes traditionnelles, Omi ne savait pas qu'on préparait son propre mariage : tenue traditionnelle, henné... Elle ne comprenait pas l'agitation qu'il y avait autour d'elle jusqu'au moment où on l'emmena dans le domicile de son futur mari en la jetant dans la chambre nuptiale. Elle hurla et se sauva dans la nuit.

Rappel historique :

Officiellement, ce mariage a été acté car il ne suffisait à cette époque que de l'accord du père de la mariée et du futur mari (loi islamique en vigueur depuis le VII^{ème} siècle qui traite la femme comme un être inférieur : tutelle juridique, répudiation, polygamie...). Dès son arrivée au pouvoir, Bourguiba révolutionna la société tunisienne en instaurant une égalité entre les femmes et les hommes. En 1957 il fait voter une loi autorisant le mariage uniquement sous consentement mutuel des deux époux.

Notre mère fut donc une femme divorcée en 1952 avec le consentement de son père ; c'était très rare à l'époque.

Omi travaillait en tant que ménagère et à l'âge de 19 ans, son père l'informa qu'un homme allait venir à leur domicile pour lui demander l'autorisation d'épouser sa fille. Elle s'arrangea avec ses cousines pour grimper sur le mur de la maison afin de voir à quoi ressemblait son prétendant. D'après ses propos, elle fut tout de suite séduite par ce militaire âgé de 29 ans, très beau et gentil ; elle consentit alors à l'épouser. Ils se marièrent en 1956 moyennant un dot de mille francs et eurent beaucoup d'enfants ! Malheureusement, la première décéda en 1957, certainement d'une bronchiolite qui se guérit facilement aujourd'hui et ils eurent ensuite 11 enfants au total, dont des triplés.

A savoir que nos parents sont analphabètes tous les deux.

L'immigration tunisienne :

Au cours de la période coloniale, et juste après l'indépendance en 1956, la Tunisie était une société en crise : sous-emploi, déséquilibre entre villes et campagnes, expansion démographique, faiblesse du niveau de vie... Cette situation a poussé des milliers d'hommes jeunes à émigrer. Elle a engendré une mobilité interne de la population à la recherche de travail, orientée du Sud vers le Nord, et de l'intérieur vers les côtes, avec une forte attraction pour la capitale.

Mobilité interne :

En 1957, après la naissance de Naïma, notre père quitta l'armée française et déménagea avec la famille à Bizerte, au nord de la Tunisie ; il trouva un travail chez le gouverneur. Notre mère faisait de la couture à domicile et s'occupait de leurs 2 filles.

En 1961, la France et la Tunisie s'affrontèrent car les tunisiens souhaitaient récupérer la base militaire située dans la ville de Bizerte. Durant 3 jours en juillet, les bombes et les balles sévissaient. À la suite de cet événement, nos parents quittèrent Bizerte pour se rendre dans la capitale à Tunis.

Ils furent logés par des cousins. Bab travaillait dans un garage la nuit et en tant que maçon en journée.

Dès qu'ils eurent assez d'argent, ils emménagèrent dans une chambre située dans une maison ancienne avec cour et cuisine communes où plusieurs familles se côtoyaient dans le quartier populaire Bab Souika.

Quelles étaient leurs conditions de vie ?

Comme il n'y avait pas de salle de bain, pour se laver, il fallait aller au Hammam du quartier et pour les bébés, elle les lavait dans des bassines à linge. Il n'y avait pas d'eau courante, notre mère devait aller récupérer de l'eau au robinet public.

Pour cuisiner, c'était dans la cuisine commune et dans la cour. Chaque famille possédait un réchaud à pétrole pour cuisiner et pour réchauffer l'eau du bain des enfants. Au milieu de la cour se trouvait un puits qui servait à nettoyer le linge et aux travaux ménagers.

L'émigration tunisienne en France a connu deux périodes principales :

la première a débuté au moment de l'indépendance (le 20 mars 1956), et le mouvement commença à s'amplifier de façon anarchique autour des années 60. La seconde période, à partir de 1963 (convention « Grandval » le 9 août 1963) est plus structurée avec l'intervention du gouvernement tunisien pour contrôler les flux d'émigration. De ce fait, la France devint la principale destination de la Tunisie en matière d'immigration : de 1969 à 1972, plus de la moitié des départs contrôlés des émigrants tunisiens étaient à destination de l'Hexagone

1960-1970, l'émigration tunisienne, comme d'ailleurs l'ensemble de l'émigration maghrébine, reste majoritairement jeune et masculine : selon la mentalité tunisienne et jusqu'à aujourd'hui, l'émigration « est une affaire d'hommes ».

La proportion de célibataires parmi les travailleurs contrôlés ne cesse d'augmenter à l'intérieur des flux qui se dirigent vers la France. Cette catégorie, qui représentait la moitié des Tunisiens soit 50,7% en 1967, progresse à 60% en 1970, à 63,9 % en 1971 et à 72 % en 1972.



Circonstances du départ : l'émigration, une affaire de femmes !

Nos grandes sœurs Naima et Moufida ont donné plus d'informations quant au départ de nos parents en France.

Habitant la capitale, Naima se souvient d'arrivées et de départs de cousins à destination de la France. Malgré le peu de place dans leur habitation, la famille les logeait le temps de leur transit.

En 1968, après l'arrivée des triplés, **Omi imposa à papa de partir en France rejoindre ses cousins pour trouver un travail** car la vie devenait de plus en plus difficile à Tunis avec leurs sept enfants. Les petits boulots de Bab et le travail de couture « nocturne » de maman ne suffisaient plus à nourrir les enfants. Moufida se souvient encore qu'elle pleurait la nuit car elle avait faim.

Pourquoi notre mère est-elle aussi déterminée à envoyer son mari dans un pays qu'ils ne connaissent pas ?

Couverts de dettes auprès des commerçants et du propriétaire de la chambre, elle dut trouver une solution pour sortir sa famille de la misère. « **En France, il y a du travail, il n'y en a plus en Tunisie** ».

Elle se renseigne et apprend qu'il faut un emploi en France, seule condition pour aller en France.

Papa part en Corse, comme la plupart des tunisiens mais n'y reste pas très longtemps, il revient à Tunis car ses enfants lui manquent. **Il ne veut pas aller en France, il veut rester avec sa famille.**

A Tunis, Bab n'avait pas réellement un travail fixe avec un salaire fixe ; il travaillait sur des chantiers la journée et dans des garages en fin de journée pour un salaire peu élevé afin de nourrir ses enfants. Notre mère était couturière et travaillait la nuit à domicile.

En mai 1970, après la naissance du huitième enfant, c'est avec une grande détermination que maman réussit à convaincre notre père de quitter la Tunisie. En France, il y a du travail et dès qu'il en trouvera, elle le rejoindra avec les enfants. Omi n'a pas été une accompagnatrice passive de la migration de notre famille en France, elle n'est pas seulement l'épouse d'un immigré tunisien ; la migration est une affaire de femmes, de mère ; **elle a été à l'origine du départ de toute la famille.**

En décembre 1970, Bab parvient à trouver un emploi dans une scierie située rue de la Pierre aux Fées à Cepoy avec l'aide de ses cousins déjà en poste à Hutchinson. A noter que la majorité des tunisiens à cette époque migrent en région PACA et non vers le Nord.

Maman mettra deux ans pour rassembler les papiers nécessaires pour le départ. Alors qu'elle est analphabète, elle surmonte son handicap et entame les démarches administratives avec l'aide de Naïma et quelques cousins. Elle se renseigne pour connaître les conditions d'entrée en France et apprend qu'il lui faut un certificat d'hébergement.

Naïma a 13 ans, est scolarisée dans une école du quartier où elle a appris le français en 2^{ème} langue. Omi lui demande de correspondre malgré son français laborieux avec la femme du patron de la scierie de Cepoy. Elle dictait à Naïma ce qu'elle devait écrire, il fallait absolument trouver un logement.

Pour quitter le pays, il faut des passeports. Elle se rend à la mairie avec son cousin qui sait lire et écrire ; les démarches administratives en Tunisie sont difficiles. Maman doit récupérer les extraits d'acte de naissance des enfants ; elle doit aller à Gabès, Bizerte, retourner à plusieurs reprises à la mairie du quartier de Bab souika pour donner les documents nécessaires.

Au bout d'un an de démarches administratives fastidieuses, Omi obtient enfin un passeport.

Mais comment a-t-elle financé les billets d'avion ? Elle emprunte à la famille de l'argent car le salaire de mon père ne suffisait pas pour payer les frais du futur voyage. Pour faire manger ses enfants, elle laisse des ardoises aux commerçants. Tout le monde en Tunisie lui fait confiance car tous savent qu'elle les remboursera.

Le certificat d'hébergement arrive enfin ; le patron de papa met à disposition un chalet jouxtant la scierie. Le départ est imminent.

Quelques jours avant le départ, maman vend le peu de biens qu'elle possède : les matelas et sa machine à coudre. La famille est alors logée chez des cousins.

On est le 12 février 1972, une camionnette conduite par un cousin emmène toute la famille à l'aéroport de Tunis.

Maman est âgée de 37 ans, Naïma a 14 ans, Moufida 11 ans, Béchir 9 ans, Imed 5 ans, les triplés 3 ans et Mehrez 22 mois. Elle avait confectionné des vêtements pour les enfants, ils devaient être bien habillés, **c'était un grand jour pour elle !**

Naïma se souvient que dans l'avion, les hôtesses de l'air ont aidé ma mère en s'occupant des plus jeunes enfants. Papa les attendait à Marseille (les billets d'avion coûtaient moins cher que pour Paris) ; il avait apporté des pommes et du pain pour les enfants. Les enfants n'avaient jamais mangé de pommes et c'était un vrai délice pour eux se souvient Naïma.

Ils prirent un train de nuit jusqu'à Paris, puis un autre pour Montargis et 2 taxis pour Cepoy.

Premières impressions : Le froid !

On est en février, en hiver, en région Centre... il fait froid, très froid ; maman n'avait pas pensé à ce détail car elle ne connaissait pas le gel, la neige, le vent glacial ; les enfants ont été surpris par le froid ; ils ne portaient pas de manteaux, de gants, de bonnets... maman avait seulement cousu de la fourrure sur les cols de leurs vêtements.

Cepoy, la Pierre aux Fées :

Dans la scierie où était embauché Bab se trouvait une cabane en bois avec 3 chambres, une salle commune avec poêle à bois, toilettes à l'extérieur, pas de salle de bains (ils se lavaient dans une bassine) ; nos grandes sœurs gardent un bon souvenir de leur arrivée, ils avaient enfin une maison pour eux. Papa l'avait meublée à crédit chez un brocanteur (lit, linge de maison...).

La famille est arrivée au moment des vacances scolaires ; Naïma ne se souvient pas des démarches administratives pour les inscriptions scolaires. Elle s'est retrouvée en 3^{ème} au collège Paul Eluard. Omi a certainement été aidée par la femme du patron de papa.

L'école a toujours été la priorité pour maman donc pas étonnant qu'à peine arrivés, les enfants soient tous scolarisés. C'est certainement la première chose qu'elle ait réglé dès son arrivée en France.

Quelques souvenirs :

Ce qui a surpris Naïma, c'étaient les courses dans les magasins. En Tunisie, on vend au détail : on achète 1 yaourt, 1 gâteau et en France on achète 1 paquet de gâteaux... avec plein de gâteaux !!

Maman a eu quelques difficultés pour cuisiner au départ : on cuisine très épicé en Tunisie ; quelques habitudes culinaires à modifier. Pour Naïma, la nourriture était un peu fade ; Omi a tout fait pour s'adapter.

Il a fallu s'adapter à la monnaie française aussi ; maman ne savait certes pas lire et écrire mais savait très bien calculer et lire les notes des bulletins scolaires !!

Un bon souvenir de Naïma : « Un jour papa est arrivé avec une télé ; on n'avait jamais eu la télé, on regardait chez le voisin ».

La famille a vécu 9 mois dans la cabane de Cepoy.

Naïma se souvient d'un avis d'expulsion pour logement insalubre.

Qui a dénoncé la famille ? On ne sait pas.

Contexte historique :

Les circulaires Marcellin-Fontanet de 1972 subordonnent la délivrance d'une carte de séjour à l'obtention d'un contrat de travail et d'un logement décent.

Sources : G. Dubus et A. Oueslati - Regards sur les migrations tunisiennes Agadir (Maroc) : Editions Sud Contact, pp. 13-22, 2009. hal-00609827

Un jour une femme se présente à leur domicile, elle est assistante sociale.

Maman ne sait pas ce qu'est une assistante sociale.

Elle s'appelle Madame Chambaud et Naïma ne l'oubliera jamais : elle nous a aidés à trouver un logement... Ce sera au 109 boulevard Kennedy et la vie de château va commencer !!

Un appartement au 3^{ème} étage de 60 m² avec quatre chambres, un salon, une vraie cuisine, des toilettes avec chasse d'eau et surtout une salle de bain avec baignoire et eau courante... Le luxe !

Deux années plus tard, Omi se rend en Tunisie pour enfin régler ses dettes à tous ceux auxquels elle a emprunté de l'argent : les commerçants et les cousins. Najiba naît en 1974 et le 11^{ème}, le petit dernier, Ali, en 1975.

Pour Omi et Bab, il fallait absolument s'intégrer, que chacun d'entre nous fasse partie de la société française. Tout ce qui nous rendait différents des autres ne devait pas sortir de la maison : la langue arabe n'avait pas sa place dehors. Aucun d'entre nous ne devait faire de vagues, se faire remarquer. Au contraire, il valait mieux être discret, respectueux des autres, et surtout travailler à l'école.

Omi reste inquiète, elle ne prend pas pour acquis tout ce que nous avons obtenu en France. Cette idée ne peut pas quitter son esprit, et pousse Omi à prévoir le pire : l'expulsion de toute la famille de France, le retour en Tunisie.

Si cela devait arriver, la famille ne doit pas se retrouver sans abri en Tunisie. Notre père, avec l'aide de Naïma, (qui a trouvé un petit travail dès 18 ans au sein de l'hôpital de Montargis, dans le service radiologie) mettent de l'argent de côté pendant trois ans et finissent par payer l'apport afin d'acquérir un appartement à Radès, près de Tunis.

Ils ont payé le crédit de l'appartement grâce à sa mise en location.

Aucun d'entre nous n'aura vécu dans cet appartement acheté à crédit en 1977 et loué depuis ; notre vie est en France. Nous n'avons pas de réels liens avec nos cousins de Tunisie car nous n'avons pas grandi ensemble.

Omi : Khadija Zraibia

Il était impossible financièrement pour nous de partir tous ensemble l'été « au bled » comme les autres familles. Notre père n'avait pas le permis, juste une mobylette pour aller au travail.

Nos parents ne sont jamais retournés en Tunisie, et ne l'ont jamais souhaité, parce que leurs enfants avaient leurs attaches en France, depuis l'école primaire jusqu'à l'université.

Par la suite, nos différents projets de vie (mariages, carrières, enfants,...) ne les ont jamais incité à vivre leur retraite dans leur pays natal, pour rester auprès de leurs enfants, et voir leurs petits-enfants grandir.

Bab décède en 1994 et Omi en 2014. N'ayant plus de liens en Tunisie, nous avons vendu l'appartement qui nous servait de filet de sécurité. Notre vie est ici, en région Centre-Val-de-Loire pour la majorité d'entre-nous.

Nous n'avons pas de photos du temps passé en Tunisie, du voyage jusqu'en France et de notre arrivée. Certains souvenirs sont donc perdus, mais les enfants qui ont vécu l'émigration ont gardé en mémoire cette période déterminante de leur vie. La fraîcheur de leurs premières pommes, sentir l'air froid de l'hiver pour la première fois, l'adrénaline du premier vol en avion... Les souvenirs peuvent receler des histoires dures, mais ils ne sont pas racontés comme des moments insurmontables. Cela est certainement dû au fait que, même si nous étions très jeunes, nous savions que notre mère s'occupait de tout, et elle ne nous montrait pas ses inquiétudes. Ce double rôle de cheffe de famille et de capitaine l'a sûrement éprouvée, mais elle a assumé ses casquettes sans jamais faillir.

”

Témoignage familial recueilli par Mémoires Plurielles (mai 2022).